

les nouveaux programmes

N.D.L.R. Un document*, rédigé par Mme Nicole Tardif de la Direction générale des réseaux (MEQ) et daté de mars 1982, permet de cerner les caractéristiques essentielles de la démarche d'apprentissage à travers laquelle devraient être mis en œuvre les nouveaux programmes d'études au secondaire. Reprenant les termes mêmes du document ou les paraphrasant, nous présentons dans les paragraphes qui suivent les fondements et les aspects essentiels de cette démarche.

La finale est aussi l'œuvre de Mme Tardif : elle est tirée d'un texte tout à fait récent (1985) et non publié.

• UN SEUL PRINCIPE

Se centrer sur le processus d'apprentissage :

une perspective de traitement de l'information par l'élève : la façon dont il perçoit, transforme et utilise des informations.

• UN MOYEN PRIVILÉGIÉ

Faire vivre à l'élève des situations axées sur le vécu : son vécu personnel et son environnement.

Pédagogie expérientielle de situation

• UN MODÈLE PÉDAGOGIQUE

Préparation de la situation d'apprentissage
Mise en situation

Position du problème (pratique ou fictif)

— présentation de la situation

— échange, discussion pour faire comprendre le problème par chacun

(Phase de préparation de l'expérience)

Réalisation de la situation d'apprentissage
Vécu de l'activité

Recherche de la solution par les élèves

— discussion en commun

— travail individuel

— travail en équipes

(Phase de réalisation de l'expérience)

Intégration de la situation d'apprentissage
Retour sur l'activité

Retour sur les résultats obtenus

— correction des données

— complément aux données découvertes

(Phase d'intégration de l'expérience)

• TROIS ÉTAPES BIEN DÉFINIES

1. Une question

Un problème

(face à une situation)

Point de départ
et préparation

Un problème se pose (*émergence*) ; une question nouvelle provoque un déséquilibre et devient le centre d'attention. L'élève n'a pas ce qu'il faut pour résoudre le problème. Il éprouve son déséquilibre comme un inconfort. Il accepte que la question soulevée prenne toute la place et consent à l'aborder (*immersion*). Il prend le risque de s'essayer même s'il n'a pas tous les éléments, même s'il est confronté à de l'inconnu. Face à la situation évoquée, il a un but ; il estime qu'il est possible d'atteindre ce but et décide d'agir pour y arriver (*motivation*).

2. Exploration et découverte

(en action)

Traitement de
l'information

En interaction active avec son environnement, l'élève procède à une exploration de la question ou du problème et à une recherche de solutions (*développement*). Il utilise une diversité de moyens, par exemple :

— faire des hypothèses

— consulter

— questionner

— vérifier

— comparer

— appliquer des techniques

— référer à ce qu'il connaît (mémoire)

— inventer

— accumuler des données nouvelles

Trois attitudes sont essentielles à cette étape du processus :

• *curiosité* qui pousse à apprendre

• *disponibilité* à recevoir des données nouvelles

• *créativité* qui permet l'invention de moyens

Puis, l'élève découvre une solution, comprend et sait comment agir.

3. Action unifiante

(face à l'acquisition et
au développement)

Intégration des
apprentissages

L'élève passe à l'action, à l'expression, à l'utilisation. Le problème de départ est résolu. Cette nouvelle acquisition est intégrée à son expérience. Cet apprentissage est complété, laissant place à un nouveau déséquilibre. Une nouvelle question peut apparaître (*pré-émergence*).

* Inventaire des démarches d'apprentissage tiré des programmes du secondaire, formation générale, mars 1982, 22 p.

et la démarche d'apprentissage

• PRINCIPES PÉDAGOGIQUES QUI SERVENT DE FONDEMENTS À LA DÉMARCHE

1. Le problème posé à l'élève sert de stimulant à sa recherche.
2. L'apprentissage est un processus actif.
3. Les interactions sociales, la coopération entre élèves sont importantes.
4. L'intériorisation d'une notion implique pour l'élève la possibilité de dépasser la phase d'exploration et de familiarisation pour atteindre la phase de symbolisation, de généralisation, d'application et de transposition.

• LE RÔLE DU MAÎTRE : TROIS CARACTÉRISTIQUES BIEN DÉFINIES

Dans la démarche d'apprentissage des élèves, l'enseignant joue le rôle de :

— *Catalyseur*

1. s'appuie sur l'émergence d'une situation problématique pour permettre à l'élève de faire des acquisitions prévues dans un programme ;
2. planifie la présentation de situations problématiques en regard d'acquisitions à assurer dans le cadre d'un programme d'études ;
3. permet cette interrelation dynamique entre l'apprenant et l'environnement.

— *Facilitateur*
(stratégies
d'interventions
dans une situation
éducative)

1. aide l'élève à objectiver (pour favoriser le processus d'apprentissage) ;
2. fournit certaines données s'il est impossible ou trop fastidieux à l'élève de les trouver ;
3. fournit des exemples ;
4. donne du « feedback » à l'élève en période de développement d'une habileté, d'entraînement technique ou d'acquisition d'une connaissance.

— *Agent intégrateur*

1. soutient l'élève dans l'intégration de ses apprentissages.
2. identifie, et/ou aide l'élève à identifier les éléments d'apprentissage acquis ou à acquérir dans un programme.

• EN GUISE DE FINALE

La nécessité de diversifier les activités à soumettre à l'élève engage l'éducateur professionnel à se soucier d'une organisation d'activités s'inscrivant dans un environnement éducatif propice à la poursuite de trois dimensions d'une expérience d'apprentissage, à savoir : construction de connaissances, développement d'habiletés mentales transférables et perfectionnement du comportement social, affectif, physique, moral et/ou religieux.

Si l'on réfère aux ouvrages de Hilda Taba, on identifie divers critères qui peuvent présider aux choix et à l'organisation des activités de l'élève comme :

- l'activité d'apprentissage est reliée à un objectif ;
- les activités sont organisées selon une séquence qui permet la continuité dans l'apprentissage ;
- l'activité favorise l'autonomie de la pensée chez l'élève ;
- l'activité tient compte que les élèves apprennent de multiples façons : observation, analyse, synthèse, discussion,...
- l'activité favorise la réorganisation et l'expression des informations requises.

Bref, l'enseignant comme agent coopérateur dans l'environnement éducatif doit : s'accepter comme ressource humaine de première importance, créer un environnement stimulant offrant des alternatives de travail, choisir les méthodes et les techniques d'enseignement en fonction de l'élève, tenir compte des caractéristiques individuelles des élèves dans l'organisation, la réalisation et l'évaluation des activités d'apprentissage, organiser les activités de l'élève en situation d'apprentissage favorisant l'intégration des matières.